

---

Adresse de la société populaire de Wassy (Haute-Marne) qui félicite la Convention pour le décret sur les hommes de couleur et fait passer un état des dons patriotiques, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Wassy (Haute-Marne) qui félicite la Convention pour le décret sur les hommes de couleur et fait passer un état des dons patriotiques, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 7-8;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20114\\_t1\\_0007\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20114_t1_0007_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

# ARCHIVES PARLEMENTAIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONVENTION NATIONALE

Séance du 1<sup>er</sup> Germinal An II

(Vendredi 21 Mars 1794)

Présidence de RÜHL

**RUHL, président, occupe le fauteuil.**  
Un secrétaire lit le procès-verbal d'une précédente séance.  
On fait lecture de la correspondance.

1

Les quatre frères Timbal, fonctionnaires publics des districts de Grisolles et Mont-Sarrasin, département de la Haute-Garonne, offrent à la patrie la finance d'un office de notaire, dont feu leur père exerçoit les fonctions dans la commune de Grisolles.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (1).

2

La société populaire et républicaine de Wassy, district de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, félicite la Convention nationale sur son décret relatif aux hommes de couleur, et sur la manière héroïque, et digne d'un peuple libre, avec laquelle elle a rejeté la trêve insidieuse et perfide que les tyrans coalisés ont osé lui proposer; elle fait passer un état des dons patriotiques fournis par les citoyens de cette commune.

(1) P.V., XXXIV, 1.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Wassy, s.d.] (2).

« Représentants,

Depuis quatorze siècles, le peuple français gémissait sous un régime avilissant et oppressif; à l'époque heureuse d'une révolution que les abus multipliés de l'antique gouvernement ne pouvoient manquer d'amener, il s'étoit flatté, un instant de reconquérir sa liberté; mais soit insouciance, soit défaut d'énergie, les Assemblées Constituante et Législative s'étoient contentées de la lui faire entrevoir. C'étoit à la Convention nationale qu'il étoit réservé de la lui restituer toute entière. Les députés de la Convention, vainqueurs d'un marais infect, se sont élevés sur la Montagne, et là, ils ont dit majestueusement : que le peuple français soit libre et souverain; et le peuple français a été libre et souverain. Ils ont dit : que le gouvernement monarchique soit anéanti; qu'il soit métamorphosé en République une et indivisible, et le gouvernement monarchique a disparu et sur les débris du trône s'est élevée la plus puissante République, qui ait jamais existé. Grâce vous soient rendues, intrépides Montagnards, quand vous n'auriez pas fait un pas de plus, votre gloire auroit été immortelle, comme notre reconnaissance.

Mais ce n'étoit pas assez pour les amis de l'humanité, vos regards paternels et philanthro-

(1) P.V., XXXIV, 1. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>) et 5 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 297, pl. 1015, p. 22, 23.

piques se sont tournés sur un autre hémisphère. Vous avez aperçu les hommes de couleur, vous avez vu qu'ils y étoient traités comme de vils animaux, et révoltés d'un spectacle aussi dégoûtant, vous avez rendu le décret mémorable qui rend aux hommes de couleur le droit le plus imprescriptible de la Nature : La Liberté.

Ces esclaves infortunés redevenus des hommes ne seront plus conduits comme des brutes. Ils respireront dans le nouveau monde un air libre et pur. Ce sol qui naguère étoit arrosé de leurs sueurs et de leurs larmes, va devenir pour eux, une patrie chérie; ils sauront la défendre contre les tyrans et leurs satellites qui n'y descendroient que pour leur rendre les chaînes que vous leur avez ôtées. Aussi comme nous, ils apprendront à leurs enfants que c'est à la Sainte Montagne qu'ils doivent leur Liberté et une Patrie.

Citoyens représentants, la Société populaire et républicaine de Wassy vous doit encore ses félicitations pour la manière héroïque et digne d'un peuple, avec laquelle vous avez rejetée la trêve insidieuse et perfide que les tyrans coalisés ont osé vous proposer. Comme vous, nous disons : Point de trêve avec les brigands couronnés. S'ils veulent sincèrement la paix, qu'ils réparent, s'il est possible les forfaits dont ils se sont rendus coupables envers une nation loyale et généreuse; qu'ils reconnoissent l'Unité et l'Indivisibilité de la République, ou que précipités de leurs trônes, ils périssent.

Pour nous, représentants, non contents des sacrifices en tous genres que notre Société, ainsi que la commune de Wassy, a fait et continuera de faire pour le triomphe de la Liberté et de l'Egalité, nous offrons à la patrie jusqu'à la dernière goutte de notre sang ».

A. PIERRET-MALSERVET (*secrét.*), J. J. CAILLOUT (*secrét.*), Luc. HALOTEL (*présid.*).

*Etat des dons, Wassy, s.d.*

Les charges municipales .....	17 500 l.
Par les citoyens .....	9 298 l. 5 s.
	26 798 l. 5 s.
Par la commune : 110 fusils armés de leurs bayonnettes; et 90 gibernes.	
Par les citoyens : 31 fusils armés de leurs bayonnettes.	
Par les citoyens : 28 paires de souliers, 120 chemises, 41 paires de bas, 24 paires de guêtres, 24 bonnets de coton, 2 serre-têtes, 2 mouchoirs, 12 cols blancs et noirs, 3 paires de mitaines, 7 culottes, 3 pantalons, 5 vestes et gilets, 1 surtout, 1 habit uniforme, 1 chapeau.	
Par la commune : 1°) 39 marcs, 5 onces, 3 gros d'argenterie; 2°) 28 marcs 6 gros d'argenterie, 30 livres cuivre argenté, 271 livres cuivre non argenté; 3°) 437 livres pesant de charpie, bandes et compresses.	

3

Les membres du comité de surveillance révolutionnaire du district de Clermont, département de l'Oise, annoncent qu'ils ont appris, avec autant d'effroi que de surprise, les nouveaux complots ourdis par les ennemis de la

République et qu'ils vont redoubler d'activité pour tâcher de découvrir si les fils de cette trame odieuse ne se seroient point étendus jusques dans leur district.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Clermont-Oise, 29 vent. II] (2).

« Nous te revérons, Montagne sainte; c'est de dessus ta cime qu'on découvre les orages.

Citoyens, c'est avec autant d'effroi que de surprise que nous venons d'apprendre les nouveaux complots des ennemis de la République, tranquilles et presque dans une parfaite sécurité depuis l'arrestation des suspects et l'exécution des lois révolutionnaires. Nous croyons toucher aux termes de nos travaux, mais nous ne voyons que trop qu'il faut veiller plus que jamais. Aussi allons-nous redoubler d'activité pour tâcher de découvrir si les fils de cette trame odieuse ne se seroient point étendus jusque dans notre district. Fermes et inébranlables dans le poste qui nous est confié, nous ferons toujours tous nos efforts pour déjouer les malveillants et nous les poursuivrons jusque dans leur dernier repaire. Toujours unis pour faire exécuter les lois, nous jurons de les maintenir ou de mourir à notre poste et nous ralliant toujours autour de la Convention, nous crierons d'un commun accord : Vive la Montagne, Vive la République. S. et F. »

WASSE (*présid.*), RÉMY, LEVASSEUR, VERDIER, NAUDUCRESSET, LE CLERC (*secrét.*).

4

Les sans-culottes de la société populaire de Montluel envoient quelques exemplaires d'une adresse imprimée, contenant le tableau de leur conduite et de leurs actions depuis le mois de février 1793 (vieux style); ils assurent la Convention nationale qu'ils ne cesseront leurs travaux et leurs veilles qu'au moment où le sol républicain sera purgé de tous ses ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Montluel, 24 vent. II. Le Comité de correspond., à la Conv.] (4).

« Citoyen président,

Union, force, surveillance, activité, justice et amour de la patrie, tels sont les sentiments des sans-culottes de cette commune; nous t'envoyons quelques exemplaires d'une adresse contenant le tableau de notre conduite et de nos actions depuis le mois de février 1793 vieux style; assure la Convention que nous ne cesserons nos travaux et nos veilles, qu'au moment où le sol républicain sera purgé de tous ses ennemis. Vive la République. S. et F. »

BLAY (*adjoind au Comité*), TRANCHAND, DARRET (*adjoind*).

(1) P.V., XXXIV, 2. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>); Débats, n° 556, p. 153.

(2) C 298, pl. 1032, p. 2.

(3) P.V., XXXIV, 2. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>).

(4) C 299, pl. 1045, p. 6.